



CONSEIL  
QUÉBÉCOIS  
DU  
LOISIR



## L'ACCESSIBILITÉ AU LOISIR : VECTEUR D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION EN CONTEXTE INTERCULTUREL

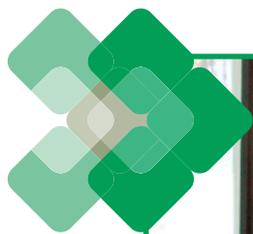
Le 5 avril dernier, a eu lieu un colloque organisé par La Maisonnée et le Conseil québécois du loisir, sous le thème de « l'accessibilité au loisir : vecteur d'accueil et d'intégration en contexte interculturel ». Animé par monsieur Guy Drudi, président du conseil d'administration de La Maisonnée, ce colloque a permis des échanges entre les participants provenant de divers milieux de l'intégration interculturelle et du loisir. Ces échanges, qui portaient sur des expériences et des enjeux organisationnels relatifs à l'accessibilité du loisir et à l'intégration sociale des nouveaux arrivants, ont suscité des réflexions sur le rôle des travailleurs, des bénévoles, des organismes publics et associatifs relatifs à l'éducation et à l'intégration sociale des immigrants par le loisir en contexte interculturel. Rappelons que l'intégration économique est importante pour assurer l'intégration sociale des nouveaux arrivants, mais qu'elle ne suffit pas pour que les gens se sentent épanouis dans leur intégration. À notre avis, la participation sociale associée aux activités de loisir peut servir de levier pour une intégration plus complète.

Ce bulletin résume les informations présentées lors de l'événement. Il s'adresse aux participants et à tous les intervenants concernés. Les organisateurs souhaitent ainsi sensibiliser les intervenants, chercheurs et décideurs des milieux communautaires, municipaux, scolaires et gouvernementaux au potentiel du loisir pour favoriser l'accueil et l'intégration sociale des nouveaux arrivants dans une perspective interculturelle.

Bonne lecture !

### TABLE DES MATIÈRES

POURQUOI PARLER DU LOISIR POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS? . . . . .	3
LE LOISIR EST UN DROIT! . . . . .	4
LE LOISIR, UN CONCEPT LARGE AUX DIMENSIONS MULTIPLES. . . . .	6
LA PARTICIPATION CITOYENNE EN CONTEXTE INTERCULTUREL. . . . .	7
LE DROIT AU LOISIR ET À SON ACCESSIBILITÉ, UNE TRANSFORMATION SOCIALE DE GRANDE IMPORTANCE. . . . .	10
UNE JOURNÉE RICHE EN ÉCHANGE . . . . .	13
QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES INSPIRANTES . . . . .	14



Guy Drudi, Sonia Vaillancourt, Jean Marc Adjizian, Romain Roult, Michel Beauregard, Président du Conseil québécois du loisir.

## POURQUOI PARLER DU LOISIR POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS ?

Les nouveaux arrivants au pays ont non seulement besoin d'information et de services concernant le logement, l'alimentation, la santé, l'éducation et l'emploi, mais ils nécessitent un accompagnement pour connaître et découvrir la culture de leur nouveau milieu de vie. Ainsi, le loisir peut jouer un rôle important dans cet accompagnement qui interpelle également la population québécoise en tant que société d'accueil.

Les pratiques de loisir permettent de créer des liens sociaux et de développer un sentiment d'appartenance et de cohésion sociale, tout en renforçant l'identité culturelle et l'estime de soi. L'immigration étant en croissance au Québec, le Conseil québécois du loisir et La Maisonnée s'interrogent sur la reconnaissance et l'apport du loisir à la qualité de l'accueil vécu par les immigrants.

Afin de mieux comprendre cet apport du loisir dans l'accueil et l'intégration sociale des nouveaux arrivants, un projet de recherche exploratoire initié par La Maisonnée est en cours. Ce projet de recherche réunit des partenaires qui s'intéressent au domaine du loisir et de l'interculturel : le Conseil québécois du loisir, des chercheurs du Laboratoire de recherche sur les relations interculturelles (LABRRI) de l'Université de Montréal et des chercheurs du Département d'étude en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cette recherche interroge des intervenants des milieux communautaires et municipaux afin de documenter le potentiel du loisir à créer un sentiment d'appartenance et de cohésion sociale dans un contexte interculturel. En 2017, une publication issue de ce partenariat a démontré la pertinence de ce sujet pour la recherche et l'intervention en contexte interculturel ainsi que le peu de recherches menées au Québec dans ce domaine.

Bulletin n°13 Observatoire québécois du loisir : <https://tinyurl.com/ycnfbfql>





## LE LOISIR EST UN DROIT !

Sonia Vaillancourt,  
Directrice générale du Conseil québécois du loisir

Inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée par l'Organisation des Nations Unies le 10 décembre 1948<sup>1</sup>, le loisir est considéré comme un droit humain fondamental à l'article 24 - Droit au repos : « Toute personne a droit au repos et aux loisirs, et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques. » D'autres chartes et déclarations canadiennes et internationales reconnaissent également ce droit.

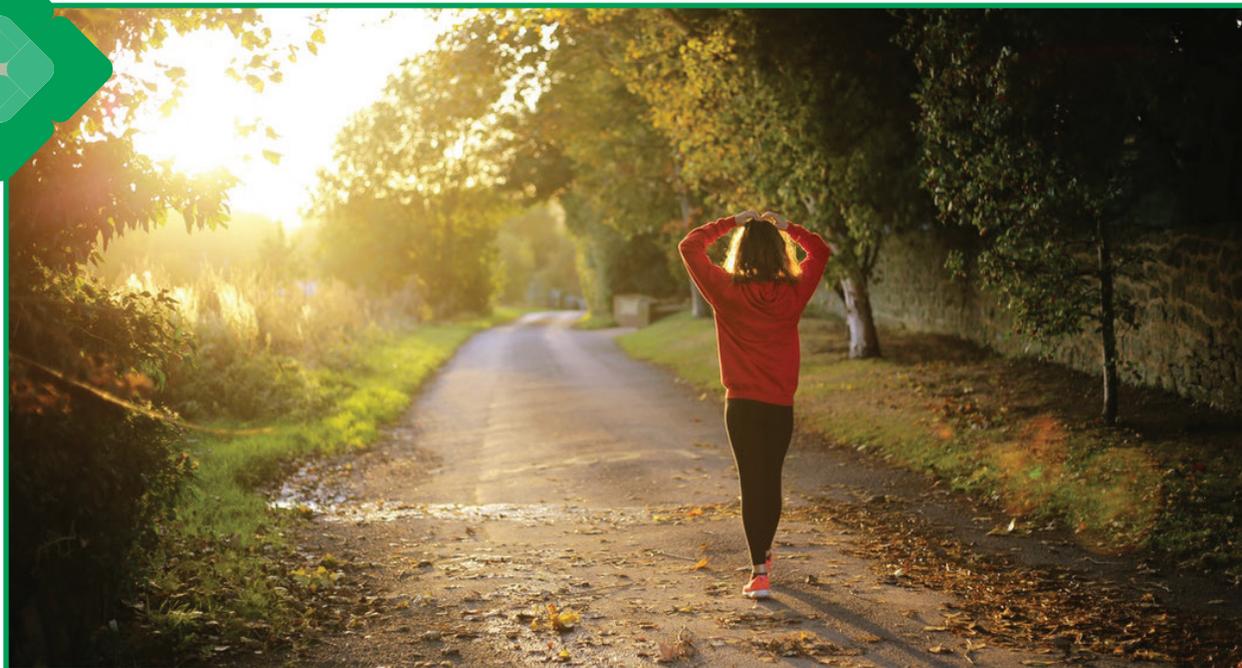
Le loisir étant de juridiction provinciale, c'est le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur qui en assume la responsabilité gouvernementale. À ce titre, il gère des programmes de reconnaissances et de financement. Le loisir est également reconnu comme une compétence municipale (chapitre C-47.1 art.4).

Présentation : <https://tinyurl.com/y8b9vdf4>  
<http://www.loisirquebec.com/accessible.asp>

Le droit au loisir s'évalue par la possibilité de l'exercer, avoir accès aux activités, aux lieux et aux équipements de loisir (égalité des chances), et d'être reconnu comme participant à part entière par les autres participants et responsables durant ces activités (égalité de résultats).

Cette approche globale de l'accessibilité au loisir doit tenir compte des personnes et des groupes dans leurs dimensions culturelles, financières, spatiales et temporelles. Un cadre de référence et un outil d'animation et d'analyse de l'accessibilité ont été développés afin que les intervenants puissent sensibiliser leur milieu et favoriser une meilleure l'accessibilité au loisir.

<sup>1</sup> <http://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>



## LE LOISIR, UN CONCEPT LARGE AUX DIMENSIONS MULTIPLES

*Romain Roullet Ph.D, professeur Loisir, culture et tourisme UQTR,  
Sonia Vaillancourt, directrice générale du Conseil québécois du loisir*

Le loisir est par définition multidimensionnel. Il peut se définir de diverses manières selon le contexte et l'époque.

- « Il est l'ensemble des comportements choisis et à valeur hédoniste auquel une personne, à titre individuel ou en groupe affinitaire, peut s'intéresser ou s'adonner dans son temps libre, avec les ressources dont elle dispose, en rapport avec les gratifications qu'elle en attend. »
- « La liberté de choix en loisir doit provenir d'une motivation interne, qui s'exerce en l'absence de contrôle externe, non choisi. » Dans ce contexte, le loisir favorise l'accomplissement et l'enrichissement personnel.
- Le loisir est aussi apprécié par la notion d'expérience, qui est subjective pour chaque individu, ce qui réfère aux comportements humains.
- Le loisir est souvent caractérisé par son rôle central dans l'occupation du temps libre, qui se distingue du temps alloué au travail, et aux obligations familiales et personnelles.
- Le loisir peut aussi être associé aux différentes activités culturelles, de plein air, socio-éducatives, scientifiques, sportives ou touristiques, mais également à l'engagement social citoyen, le bénévolat à travers ces activités, notamment auprès des associations responsables de leur développement, et de l'offre. Cet engagement sur le long terme dans une activité ou auprès d'un organisme est aussi identifié comme un loisir sérieux.
- Le loisir a des fonctions de divertissement, de détente et de développement personnel et collectif. C'est lorsqu'il est vécu dans sa dimension développement ou sérieuse qu'il offre son plein potentiel pour renforcer le sentiment d'appartenance et l'affirmation identitaire favorisant ainsi l'intégration sociale.

*Définitions du loisir Musée de la civilisation 2018 Julie Fortier et Denis Auger LABORATOIRE EN  
LOISIR ET VIE COMMUNAUTAIRE UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES 1<sup>er</sup> MAI 2006*





## LA PARTICIPATION CITOYENNE EN CONTEXTE INTERCULTURELLE

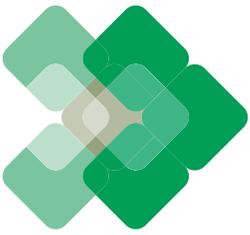
*Hameza Othman, chef de pôle Accueil et intégration de la Maisonnée,  
Romain Roult Ph.D, professeur Loisir, culture et tourisme UQTR, et  
Bob white Ph.D, directeur de laboratoire de recherche sur les relations interculturelles, UdeM.*

Il est difficile d'imaginer la participation citoyenne en dehors des valeurs qui rendent possible notre appartenance à un groupe, que ce soit de nature ethnique, religieuse, linguistique ou autre. Il est évident que tous les êtres humains veulent un logement confortable, des écoles de qualité et un emploi digne, mais la façon de s'engager pour combler ces besoins n'est pas universelle et les valeurs qui sous-tendent cet engagement ne le sont pas non plus. Autrement dit, la participation citoyenne – ici comprise comme la vision qui reflète l'appartenance à une communauté politique et non seulement à un statut juridique – varie d'une société à l'autre.

Une approche basée sur la culture citoyenne peut contribuer à des nouvelles formes de participation et d'appartenance, à condition qu'elle ne tombe pas dans des pratiques discriminatoires qui effacent les différences au sein de la communauté des citoyens. S'il est normal que les personnes venues d'ailleurs possèdent différents codes pour comprendre

la citoyenneté, il est aussi normal que les institutions de chaque société se donnent des règles pour assurer le plus possible une compréhension commune. Il est également vrai que les personnes venues d'ailleurs ont besoin de temps et de conditions particulières pour faire l'apprentissage de ces codes, même quand elles partagent certains éléments avec la société d'accueil, notamment la langue, cela même à travers plusieurs générations (White et al 2014).

De ce point de vue, le « vivre ensemble » n'est pas un état de cohabitation paisible où les différences sont simplement tolérées, ni une construction sociale artificielle qui évacue les différences afin d'isoler l'identité citoyenne, mais une posture qui permet de faciliter la cohésion sociale malgré nos différences. Le « vivre ensemble » pourrait être défini comme une cohabitation harmonieuse permettant l'émergence d'un projet de société commun entre personnes d'origines diverses partageant un même territoire (White 2016).



Dans les contextes pluralistes comme le nôtre, il y a trois principes qui doivent guider nos actions : la reconnaissance de la Diversité, la lutte contre la Discrimination et le rapprochement par le Dialogue. Ces principes sont déployés de manière contextuelle définie, soit par le fait de partager un espace, un lieu ou un territoire (White 2014).

Les questions qui se posent concernent le rôle de la société d'accueil dans les échanges interculturels. Celle-ci se considère-t-elle comme un intervenant culturel ou un porteur de traditions culturelles à faire connaître aux nouveaux arrivants? En quoi le loisir, comme espace de rencontre interculturelle, est-il porteur d'une plus-value, à la fois pour la société d'accueil et pour les nouveaux arrivants?

o Présentation : <https://tinyurl.com/y96b8c2b>

## CE QUE LA RECENSION DES ÉCRITS SCIENTIFIQUES NOUS APPREND SUR LE LOISIR COMME VECTEUR D'INTÉGRATION SOCIALE

*Jean-Marc Adjizian, doctorant à l'université d'Ottawa*

La revue systématique de l'état des connaissances scientifiques sur la problématique du loisir et de l'intégration des immigrants, partie intégrante de la recherche partenariale, aborde les liens entre le loisir et l'immigration.

Les résultats indiquent que ce sujet à l'étude est relativement nouveau dans le paysage universitaire et qu'il est davantage exploré en Amérique du Nord. Le loisir est un vecteur d'intégration des immigrants, et les facteurs qui facilitent la participation des immigrants aux activités de loisir sont l'accès aux services de loisir, le contexte social au moment de l'immigration et l'implication des immigrants dans la gestion d'un club sportif ou d'une association quelconque.

À l'inverse, on dénombre une série de contraintes vécues par les immigrants dans la participation aux activités de loisir. Elles sont liées à la dimension personnelle, telles que le manque de temps ou la méconnaissance de la langue; à la dimension organisationnelle, telle que l'absence

d'accès aux équipements de loisir, aux activités ou programmes qui répondent à leurs besoins; à la dimension sociale, telle que la discrimination, la sous-représentation de certaines minorités ethniques dans le processus de décision, l'absence des compétences interculturelles chez les animateurs, les gestionnaires ou les participants, les traditions ou les référents religieux qui limitent la participation sociale à partir de critères entre les genres, et selon la situation familiale.

Plusieurs écrits mentionnent qu'en plus d'être un facteur d'intégration sociale, le loisir devient un moyen d'affirmation identitaire et « d'autoréalisation » pour les immigrants. En effet, le loisir leur donne la possibilité de mieux saisir à la fois leur milieu de vie et les référents de la société majoritaire en créant des liens de confiance avec les intervenants, les organismes communautaires et les institutions de la société d'accueil. Ainsi, les nouveaux arrivants accroissent leur participation sociale et sont à même de



sortir de leurs « microcosmes identitaires », d'aller à la rencontre de nouvelles personnes et d'étendre leurs réseaux de contacts. Ce faisant, les immigrants qui pratiquent des activités de loisir renforcent leur capital social, en plus de se libérer momentanément de leurs problèmes en lien avec leur intégration économique.

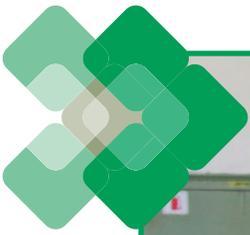
D'ailleurs, il a été démontré que ceux qui se limitent à leur propre groupe identitaire ont un risque d'exclusion plus élevé. De plus, le loisir a un effet de renforcement des liens familiaux. Par ses diverses formes d'activités, le loisir permet, dans certains cas, de se reconnecter socialement à la suite d'épisodes douloureux vécus antérieurement par la famille, tels que des conflits armés, des crises économiques, etc.

Pour plusieurs communautés immigrantes, le sport est perçu comme un moyen de mettre en valeur leurs origines et leurs identités lors de tournois, d'événements ou d'autres compétitions publiques. Certains immigrants s'impliquent dans ces types d'activités en faisant du bénévolat, qui leur procure en retour une certaine reconnaissance sociale. Chez les jeunes immigrants, certaines études ont mis de l'avant que le sport et la consommation de certains produits culturels leur permettent de

mieux se définir socialement en développant des liens entre leur culture d'origine et celle de la société d'accueil. De même, les activités de plein air procurent aux immigrants des bénéfices similaires, puisqu'elles permettent non seulement l'exploration de l'environnement physique de la société d'accueil, mais la découverte de ses valeurs et pratiques sociales. La pratique du plein air accroît l'importance du rôle des professionnels de loisir auprès des immigrants qui les considèrent à la fois comme des guides, des animateurs et même des protecteurs contre les risques inhérents à ces pratiques récréatives.

Enfin, la revue systématique des écrits scientifiques a permis de cibler quelques besoins futurs en matière de recherche. Ainsi, il serait intéressant d'étudier un plus grand nombre de groupes ethniques quant au lien entre le loisir et l'intégration, et ce, dans un contexte québécois. Puis, il existe une certaine nécessité de réaliser des investigations sociologiques à l'intérieur de certains groupes ethniques afin de cerner les différents rituels, codes et autres croyances susceptibles d'influencer leur participation à des activités de loisir.

Présentation : <https://tinyurl.com/y93pqdxf>



Sonia Vaillancourt, Dominic Lapointe et Jérôme Pruneau.

## COMMENT L'EXERCICE DU DROIT AU LOISIR EN REGARD DE SON ACCESSIBILITÉ DEVIENT UN VECTEUR FAVORISANT L'INTÉGRATION ET LA LUTTE À LA DISCRIMINATION ?

*Jérôme Pruneau Ph.D Directeur générale, Diversité Artistique Montréal et  
Dominic Lapointe, professeur ESG, UQAM*

Certains diront que le loisir est un moyen de divertissement. Cette vision singulière du loisir provient d'un cadre d'analyse issu d'une société de consommation. On pourrait également considérer le loisir comme un droit fondamental dont l'importance joue un rôle primordial dans la transformation sociale dont nous sommes actuellement témoins.

L'ère industrielle, qui se caractérisait par une forte vision économique, avait amené les ouvriers à revendiquer une augmentation du temps libre. Aujourd'hui, le nombre d'heures consacré au travail ne cesse de diminuer et, en plus, l'ère d'automatisation provoquera sans doute dans l'avenir de profonds bouleversements, tant sociaux et qu'économiques. Par conséquent, cette transformation sociale laisse place à une augmentation du temps hors travail, de sorte que l'on devra apprendre à le gérer adéquatement et

de manière générale. C'est toute la question de la distribution du temps qui doit être repensée.

Ainsi, le droit au loisir et à son accessibilité est essentiel à l'heure actuelle, car la transformation du travail transforme également le loisir. C'est pour cette raison qu'il faut voir le loisir comme une activité humaine en dehors de la production économique, c'est-à-dire comme une autre forme d'être ensemble. Cet espace hors travail est aussi important – sinon plus – que l'espace économique, car le loisir est un investissement qu'on se donne socialement pour fonder la base de notre vie. Au-delà des bienfaits physiques et mentaux, le loisir procure à tous un espace ouvert à la rencontre et aux échanges, qui se veut une base primordiale de réseautage aux bénéfices indéniables.

Mise à part l'importance du réseautage dans





la construction d'une vie professionnelle, le renforcement identitaire est aussi un résultat du loisir. À ce sujet, ce sont les arts et la culture, faisant partie du loisir, qui forcent la rencontre identitaire par les diverses formes de médium artistique ou culturel. Parce que les arts et la culture parlent de nous et, donc, de notre identité, ils doivent être considérés comme vecteur d'intégration et de lutte contre la discrimination. Par son langage pluriversel, l'art nous donne un espace de rencontre, de discussion et d'échange réciproque dans lequel l'interculturel prend place.

Ainsi, face à la transformation du travail que nous vivons aujourd'hui, il est nécessaire d'accorder plus de place aux loisirs, arts et culture par de nouvelles revendications, de nouvelles initiatives collectives et d'innovations sociales. Pour ce faire, il faut user de notre droit au loisir, de le concrétiser en de réels processus sociaux afin d'initier un mouvement de transformation sociale répondant aux besoins actuels et futurs. C'est de cette façon que nous pourrons non seulement vivre ensemble, mais, en plus, nous viserons à mieux vivre ensemble dans notre société.

Il faut créer un espace de *co-working* interculturel, c'est-à-dire partager du temps ensemble, car on parle aujourd'hui non plus de relations interculturelles, mais d'intersubjectivité culturelle. Pour partager du temps ensemble, il faut découper le temps et le distribuer en fonction des intérêts partagés avec l'autre. Ce découpage se fonde non pas sur une mesure objective du temps, mais sur une mesure subjective qui délimite l'espace du travail et du hors travail. Le travail se transforme, mais le droit au loisir doit être associé à son accessibilité, celle-ci ne se mesurant pas de façon objective et chiffrée, mais selon l'intérêt du groupe auquel on appartient ou on souhaite se relier; d'où l'intérêt de l'outil d'animation sur l'accessibilité au loisir, qui identifie la mesure subjective réservée au loisir, en créant un espace de dialogue dans les organisations.

Présentation de Jérôme Pruneau :  
<https://tinyurl.com/y8tad8h6>

## QU'EST-CE QU'UN CHOC DISCRIMINATOIRE ?

Un choc discriminatoire est de se sentir différencié et inférieur sur la seule base de son appartenance à un groupe (origine ethnique, couleur, religion, langue ou genre). Pour les nouveaux arrivants, il est induit par le fait d'être né à l'étranger, d'être différent physiquement, d'avoir une langue maternelle différente, de posséder un accent distinct, d'avoir une religion différente et de ne pas avoir d'ancêtre québécois.

Les conséquences de ce type de choc sont multiples. Manque de reconnaissance, absence de réussite sociale, faible réseau de support et sentiment d'incompétence en sont des exemples qui touchent tant les adultes que les enfants. En effet, les structures des familles immigrantes sont affaiblies par l'absence de réussite des parents qui occupent un rôle central et décisif dans l'encadrement des jeunes et dans la transmission de modèle à suivre.

Ainsi, les enfants nés des parents immigrants sont stigmatisés comme étant toujours des étrangers et éprouvent souvent les mêmes difficultés d'intégration que leurs parents en termes d'expérience positive en matière de participation sociale. Par conséquent, sur des générations, l'exclusion sociale et l'absence de participation en plus du manque de modèles sociaux positifs se répète et les jeunes se sentent disqualifiés et inférieurs vis-à-vis des jeunes issus du groupe majoritaire. (Drudi, 2010; 2012; Ndiaye 2008; Lenoir-Morin 2008; CiM 2006 ; Taboada-Leonetti 1994; Ledoyen 1992.



## INTÉGRATION SOCIALE

Nous définissons l'intégration sociale comme l'ensemble des interactions continues qui impliquent à la fois les processus reliés à l'adaptation fonctionnelle, l'adaptation sociale et l'adaptation culturelle, et dont le résultat est la reconnaissance des individus comme acteurs à part entière dans la société, sans égard à leur origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la religion, la langue ou le sexe.

Le processus d'adaptation fonctionnelle fait référence à un ensemble d'outils permettant à l'individu d'interagir avec son milieu tels la langue, le travail et le logement. Le processus d'adaptation sociale concerne la participation aux réseaux informels dans le milieu d'accueil afin de développer une identité, une crédibilité ainsi qu'un réseau d'appartenance. Le processus d'adaptation culturelle met l'accent sur la contribution des personnes issues de l'immigration au patrimoine de la société d'accueil.

L'intégration sociale signifie que les nouveaux arrivants possèdent un pouvoir de négociation, une capacité d'action et d'influence sur les enjeux de la société, qu'ils puissent s'y développer en fonction de leurs besoins, de leurs aspirations, de leurs valeurs et de leurs intérêts de sorte qu'ils aient accès à une mobilité sociale, pleine et entière, participant ainsi à tous les secteurs de la vie économique, politique et culturelle de la société .

La non-reconnaissance de l'immigrant dans ses besoins, ses intérêts et ses compétences constitue une barrière à sa participation sociale. Cette situation rend nécessaire l'analyse des relations entre l'immigrant et les membres de la société d'accueil qui semblent refuser de voir leurs institutions, communautaires ou autres, investies par les immigrants et leurs enfants. (Drudi, 2010; Benhadjoudja, 2014; Wiewiorka, 2014).



Sonia Vaillancourt, Jonnate Berrahma, Richard Nicol, Jonathan Clément, Adrienne Blatel, Guy Drudi et Romain Roult.

## QUELQUES EXEMPLES DE PRATIQUES INSPIRANTES

### **Centre communautaire Côte-des-Neiges, Jennate Berrahma.**

Le loisir est rassembleur. Le Centre communautaire Côte-des-Neiges a 45 ans d'existence et offre 150 activités diverses pour favoriser l'intégration des immigrants. Il s'agit de créer un milieu de vie rassembleur comme les lundis québécois. Au Centre, l'interculturel se vit à partir de la clientèle qui est multiethnique, tout comme les bénévoles qui encadrent les activités. Afin de rendre accessibles les activités de loisir, le Centre est vigilant sur le prix demandé, l'offre de service et le temps de disponibilité, mais il est surtout à l'écoute des besoins exprimés par les personnes, ce qui demande de l'accueil et de l'ouverture. Le Centre offre également un jumelage linguistique pour l'activité « Parlons français », qui favorise l'exploration des milieux de vie de la société francophone.

### **Consultant : Richard Nicol.**

Le loisir est un lieu pour s'engager socialement et favoriser l'intégration sociale. Les mesures d'intégration par le travail sont subventionnées par des programmes de soutien financier, ce qui n'est pas le cas pour le loisir. Le bénévolat favorise l'intégration, puisqu'il procure des occasions d'*agir ensemble* entre les membres de

la société d'accueil et les immigrants. Il y a une fracture entre Montréal et le reste du Québec. Beaucoup de Québécois ne connaissent pas les régions du Québec, et le loisir permet aux deux entités de connaître la réalité du Québec à travers sa culture et son histoire.

### **Animateur de camp de jour : Jonathan Clément.**

Le camp de jour permet de favoriser l'exercice du droit au loisir en rendant accessible ce service pour la famille immigrante. Le camp de jour permet de sensibiliser les parents à l'importance du loisir pour l'enfant. En se centrant sur les besoins de l'enfant, le loisir permet de connecter la famille sur les réseaux sociaux du quartier.

### **Association récréative Milton-Parc, Adrienne Blatel**

Présente le programme « Plein air interculturel », dont l'objectif est de rapprocher les Montréalais d'ici et de partout afin de donner l'opportunité aux nouveaux arrivants d'essayer des activités de loisirs, qui se font dans une ambiance conviviale, en équipe et propice au rapprochement.

Présentation d'Adrienne Blatel :  
<https://tinyurl.com/y89ccpeb>

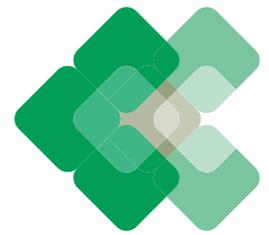


## UNE JOURNÉE RICHE EN ÉCHANGE

Le colloque s'est terminé sur une présentation audiovisuelle du groupe de théâtre interculturel organisé par Karl Poirier. Cette activité a présenté une illustration d'une création collective de liens sociaux et d'apprentissage du français par une activité ludique de théâtre. Les témoignages des acteurs et actrices révèlent le lien social qu'ils ont créé entre eux au-delà de la période académique, ce qui démontre le potentiel du loisir dans l'intégration des personnes immigrantes.

Cette journée fut riche en informations dans différentes sphères de réflexion sur le loisir et l'intégration des nouveaux arrivants. Elle a permis de présenter l'état des travaux de la recherche partenariale entre la Maisonnée, le Conseil québécois du loisir, l'Université du Québec à Trois-Rivières et l'Université de Montréal. Cette occasion a également permis de faire connaître divers organismes qui œuvrent dans le domaine du loisir auprès des nouveaux arrivants.





# LA MAISONNÉE, AIDE AUX IMMIGRANTS



## LA MISSION DE LA MAISONNÉE

**Faire de tout résident, ancien, nouveau ou de naissance, un citoyen à part entière.**

- Aider les immigrants à devenir le plus rapidement et le plus harmonieusement possible autonomes et ainsi mettre à contribution leur énorme potentiel.
- Construire une société axée sur la participation et le sens des responsabilités à l'égard de notre collectivité.

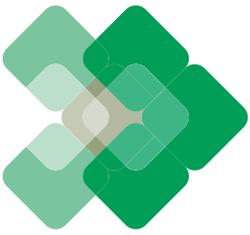
## LES PROGRAMMES DE LA MAISONNÉE

- L'accès à l'emploi
- La lutte contre le racisme
- La défense de la clientèle marginalisée
- La seconde génération
- L'insertion communautaire et le partenariat
- La francisation

**LA MAISONNÉE** dessert la population immigrante et les membres de la société d'accueil résidant aussi bien dans Rosemont–La Petite-Patrie, notre arrondissement d'implantation, que dans la grande région métropolitaine de Montréal.

### **La Maisonnée, aide aux immigrants**

6865, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H3  
Téléphone : 514 271-3533  
Télécopieur: 514 271-1910  
Courriel : [info@lamaisonnee.org](mailto:info@lamaisonnee.org)  
Site Web : [www.lamaisonnee.org](http://www.lamaisonnee.org)



# CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR



## UNE MISSION : LE LOISIR POUR TOUS!

- **Regroupe et représente** les organismes nationaux de loisir et leurs réseaux, **valorise** leur rôle et **soutien** leur développement;
- **Favorise** la **concertation**, le **réseautage** et les **partenariats** associatifs, publics et privés, québécois, canadiens et internationaux;
- **Promeut** l'adoption par la population d'un **mode de vie culturellement, physiquement et socialement actif** dans le cadre de pratiques libres et organisées, sécuritaires et respectueuses de l'intégrité des personnes;
- **Contribue à l'accessibilité pour tous** de ce service social, à l'exercice de ce droit.

Aux fins de mise en valeur des diverses dimensions du loisir, le Conseil québécois du loisir (CQL) favorise la concertation de ses membres et des divers intervenants sur des bases sectorielles : activité physique, culturel, plein air, scientifique, socio-éducatif et tourisme, mais également dans le cadre de projets collectifs et de modes d'intervention que sont l'économie sociale, l'action communautaire autonome, le bénévolat et la vie associative. Le CQL regroupe un réseau de 40 organismes nationaux de loisir dont les membres mobilisent 4 500 organisations locales et régionales.

### Conseil québécois du loisir

4545, avenue Pierre-De Coubertin

Montréal (Québec) H1V 0B2

Téléphone : 514 252-3132

Télécopieur : 514 252-3024

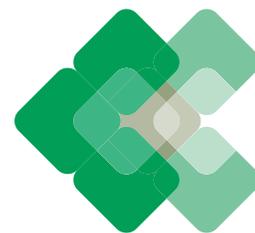
Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)

Sites Web :

[www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)

[www.programmeDAFA.com](http://www.programmeDAFA.com)





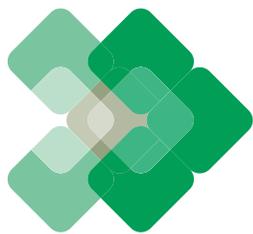
## PROGRAMME DU COLLOQUE

### Programmation

Colloque présenté par La Maisonnée et le Conseil québécois du loisir le jeudi, 5 avril 2018 de 9h à 16h30 au 7378, rue Lajeunesse à Montréal | Métro Jean-Talon.

**Animation** par Guy Drudi,  
Président du conseil d'administration, La Maisonnée

- 
- 9h** Accueil et café/viennoiseries.
- 
- 9h30** Mots de bienvenue par Guy Drudi, président du conseil d'administration de La Maisonnée et Michel Beauregard, président du Conseil québécois du loisir.
- 
- 9h45** Présentation de la démarche de Loisir et Intégration par Hameza Othman, chef du pôle Accueil et Intégration de La Maisonnée, Romain Roult Ph.D, professeur Loisir, culture et tourisme UQTR, et Bob White Ph.D, directeur du Laboratoire de recherche sur les relations interculturelles, UdeM.
- 
- 10h15** Le droit au loisir et l'exercice de ce droit en regard de son accessibilité par Sonia Vaillancourt, directrice générale du Conseil québécois du loisir.
- 
- 11h** Pause.
- 
- 11h15** État de la recherche et des connaissances de la phase exploratoire de la recherche Loisir et Intégration par Jean-Marc Adjizian, doctorant à l'Université d'Ottawa.
- 
- 12h** Dîner offert par La Maisonnée et le Conseil québécois du loisir.
- 
- 13h** Exemples de pratiques en milieu communautaire par Richard Nicol, récréologue et conseiller en relations interculturelles et Jonnate Berrahma, coordonnatrice du programme « Adultes et francisation » du Centre Communautaire de loisir de la Côte-des-Neiges.
- 
- 13h45** Exemples de pratiques en milieu municipal. Intervenants : Jennate Berrahma, Richard Nicol, Consultant, Jonathan Clément, Animateur de camp de jour, Adrienne Blatel, Coordonnatrice du programme Plein Air Interculturel de l'Association récréative Milton-Parc.
- 
- 14h30** Pause.
- 
- 14h45** Comment l'exercice du droit au loisir en regard de son accessibilité devient un vecteur favorisant l'intégration et la lutte à la discrimination ? Par Dominic Lapointe Ph.D., professeur ESG, UQAM et Jérôme Pruneau Ph.D., directeur général, Diversité Artistique Montréal.
- 
- 15h30** Groupe de théâtre interculturel de La Maisonnée : projection d'une activité suivie de témoignages et de l'intervention de Karl Poirier Petersen, animateur de l'activité.
- 
- 16h15** Mots de clôture par Hassan Hassani, directeur général de La Maisonnée et par Sonia Vaillancourt, directrice générale du Conseil québécois du loisir.
- 
- 16h30** Fin du colloque.



## RÉFÉRENCES :

LENOIR-ACHDJIAN, Annick et Paul MORIN, « La situation socio-économique des minorités visibles et religieuses du Québec », *Rapport*, Département de service social, Université de Sherbrooke, 2008, 56 p.

Conseil interculturel de Montréal, *Avis sur le profilage racial*, 2006, 42 p.

DRUDI, Guy, « Le choc discriminatoire, obstacle à la mise en valeur professionnelle des personnes issues de l'immigration », *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, vol. 8, no 2, automne 2012, p. 5-9.

DRUDI, Guy, « Le choc discriminatoire et ses conséquences sur l'intégration sociale des jeunes des minorités racisées : obstacle à la mobilité professionnelle et à la participation citoyenne », *Bulletin de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations*, vol 6 no 1, hiver 2010, p. 6-8.

LEDOYEN, A., *Montréal au pluriel*, Montréal, IQRC, 1992, 329 p.

LEVESQUE Sébastien, « Penser la laïcité québécoise », *Fondements et défense d'une laïcité ouverte au Québec*, PUL 2014, 214 p.

MATTHEWS, L., « Étude sur les producteurs de comportements racistes lors de l'insertion à l'emploi des jeunes travailleurs de 15 à 29 ans. Volet 2, six groupes ethniques minoritaires visibles », *L'indice*, Québec, MCCI, 1996, 82 p.

NDIAYE, Pap, « La Condition noire », *Essai sur une minorité française*, Paris, Calmann-Lévy, 2008.

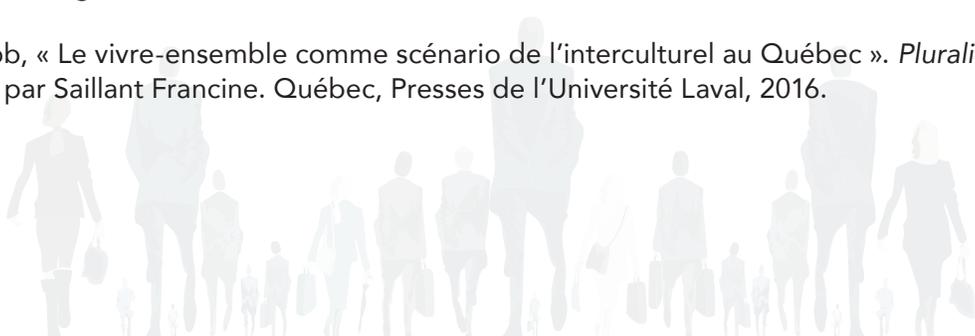
TABOADA-LEONETTI, Isabelle, « Intégration et exclusion dans la société duale : le chômeur et l'immigré », *Lien social et politique*, vol. 31, no. 71, 1994, p. 93-103.

TURENNE, Michèle, « Prouver le profilage racial : perspectives pour un recours civil », Montréal, CDPDJ.

WIEWIORKA, Michel, « L'antisémitisme expliqué aux jeunes », Édition du Seuil, 2014

WHITE, Bob, « L'interculturel au Québec : Rencontres historiques et enjeux politiques », Édité avec Lomomba Emongo, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2014.

WHITE, Bob, « Le vivre-ensemble comme scénario de l'interculturel au Québec ». *Pluralité et vivre-ensemble*, par Saillant Francine. Québec, Presses de l'Université Laval, 2016.





CONSEIL  
QUÉBÉCOIS  
DU  
LOISIR



**Conseil québécois du loisir**  
4545, av. Pierre-De Coubertin  
Montréal, Québec H1V 0B2  
Téléphone : 514 252-3132  
Télécopieur : 514 252-3024  
Courriel : [infocql@loisirquebec.com](mailto:infocql@loisirquebec.com)  
Sites Web :  
[www.loisirquebec.com](http://www.loisirquebec.com)  
[www.programmeDAFA.com](http://www.programmeDAFA.com)

**La Maisonnée, aide aux immigrants**  
6865, avenue Christophe-Colomb  
Montréal (Québec) H2S 2H3  
Téléphone : 514 271-3533  
Télécopieur: 514 271-1910  
Courriel : [info@lamaisonnee.org](mailto:info@lamaisonnee.org)  
Site Web : [www.lamaisonnee.org](http://www.lamaisonnee.org)

